

<



Act. 10.03.09; 23:51 Pub. 10.03.09; 22:59

Landsbanki aurait abusé de la confiance des clients

LUXEMBOURG - Après la faillite de Landsbanki Luxembourg, des clients ont vu que la banque avait utilisé leur argent à ses propres fins.



Plus de 600 personnes risquent de perdre leur propriété avec la faillite de Landsbanki.


Les victimes - elles seraient plus de 600 - sont des propriétaires de belles demeures qui pensaient avoir trouvé le moyen de valoriser leur patrimoine. Landsbanki leur a proposé, via sa filiale luxembourgeoise Lex Life, un nouveau produit, l'«equity release». Un placement hypothécaire sur vingt ans pour 90 % de la valeur d'un bien immobilier. Les propriétaires avaient 20 % de la somme à disposition, les 80 % restants étaient confiés à Landsbanki Luxembourg qui devait gérer ce placement.

Mais en 2008, Landsbanki a eu de plus en plus de difficultés à se financer auprès des autres banques. Alors pour augmenter sa solvabilité, elle a utilisé l'argent des placements pour acheter ses propres obligations. Un client s'est ainsi retrouvé avec 92 % de son portefeuille investis en obligations de banques islandaises qui ne valent désormais plus rien.

Plusieurs clients s'estiment donc floués, des actions ont été intentées en Espagne où beaucoup résident. L'un d'eux, propriétaire en France, accuse Landsbanki d'abus de confiance puisqu'elle n'a pas géré les investissements dans l'intérêt des clients. Son avocat, Me Emmanuel Jacques, a attaqué devant la justice luxembourgeoise les quatre anciens administrateurs de la banque. L'audience doit avoir lieu le 20 avril.

boîte interactive

 Lire: La Landsbanki accusée de fraude

 Lire: Landsbanki: «Jugement aberrant», selon l'Aleba

 Lire: Landsbanki: l'Aleba déboutée!

Ses griefs s'adressent aussi aux liquidateurs de la banque, Franz Prost et Yvette Hamilius, qui ne répondent pas aux demandes d'information et de conciliation des plaignants. Fin février, son client a reçu une demande de Me Hamilius de renflouer la garantie du prêt, qui a fondu puisqu'il s'agissait des placements gérés par Landsbanki. Une demande non chiffrée, mais le non-paiement devait signifier la saisie des avoirs restants des placements chez Landsbanki.

L'avocat s'est rendu hier au siège de Landsbanki accompagné d'un huissier pour rencontrer les liquidateurs. Sans succès.

Linda Cortey

Commentaires (0 Commentaires)

Aucun commentaire n'a encore été envoyé pour cet article.

Vote commentaire sera publié après vérification. Tout ce qui peut être blessant, raciste ou qui est du langage parlé sera supprimé.

Nom/Prénom:

Titre:

Votre commentaire

(max. 300 car.):

Envoyer

[Gestion de Patrimoine](#)

Plus de 1000 produits à comparer Trouver le meilleur placement !

[Rienrvoir.fr/Placement](#)

[Placer en Suisse à 7.5%](#)

Épargne à taux fixe, vous disposez à tout moment de votre argent

[www.genveinvest.com/fr](#)